

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18399

présenté par

M. Gilletti et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 59.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet alinéa, le Gouvernement entend reporter l'âge de liquidation des pensions à liquidité différée (PLD) des militaires de 52 à 54 ans.

Ce changement affecterait tous les officiers de carrière, les officiers sous contrat et les non-officiers qui quitteraient le service entre 15 et 17 années d'activité ; c'est à dire un très grand nombre de nos soldats.

Nos militaires mettent leur vie en danger pour la protection de notre Patrie. Après leur engagement, beaucoup éprouvent des difficultés dans la recherche d'une seconde carrière dans le civil. S'attaquer à leur modèle social est parfaitement révélateur du caractère injuste de cette réforme, indésirable et injustifiée.

En conséquence, le Rassemblement National propose la suppression de l'alinéa 59.